

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-7-chem | \[Exécutions publiques ?\]](#) [Item](#)[Mes Loisirs ou Journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance \(1753-1789\) \[photocopie\]](#)

Mes Loisirs ou Journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance (1753-1789) [photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0220

SourceBoite_002-7-chem | [Exécutions publiques ?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Hardy, Mes loisirs, par S.-P. Hardy, journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb31486025n>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Hardy, Siméon-Prosper (1729 -- 1729)

TITRE "Mes loisirs", par S.-P. Hardy, journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance (1764-1789) Tome I

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1912

EDITEUR Paris , 1912

qui aurait pu le faire tomber. Il fut reconduit le même soir à la Bastille, de la même manière qu'il en avait été amené le dimanche précédent.

9 mai. — Le C^{te} de Lally ayant été transféré entre 10 et 11 heures du soir, la veille, jour de l'Ascension, des prisons de la Bastille en celles de la conciergerie du Palais, fut conduit vers midi, par quatre guichetiers et plusieurs exempts de robe courte, à la porte de la Chapelle. Le sieur Frémier, l'un des deux greffiers de la Tournelle, assisté des huissiers de la Cour, lui fit lecture de son arrêt, qu'il écouta avec assez de tranquillité jusqu'au moment où il entendit qu'il était condamné à avoir la tête tranchée. Entrant alors dans le plus affreux désespoir, il se précipita par terre avec la plus grande violence, on eut toutes les peines du monde à l'en faire relever. Quoique le sieur Aubry, docteur de la maison et société de Sorbonne, curé de St-Louis-en-l'Isle, lequel avait été appelé pour l'assister à la mort, employât les représentations les plus pressantes. Lorsqu'il fut entré dans la chapelle et placé dans le sanctuaire avec le confesseur, il se frappa par dessous la redingote qu'il avait demandé qu'on lui laissât, d'un compas qu'il avait caché dans la doublure de son habit. Les guichetiers qui, la veille, avaient eu la précaution de lui ôter les boucles de ses souliers et des jarretières de sa culotte, et généralement tout ce dont il pouvait faire usage pour se détruire, ne s'étaient point aperçus qu'il eut mis ce compas en réserve. On fut sur le champ chercher un chirurgien pour panser la plaie qui ne se trouva pas mortelle. Quelques temps après ce premier incident, on s'aperçut qu'il faisait des mouvements qui semblaient annoncer envie de vomir, sur quoi on lui jeta une potée d'eau au visage, ce qui le saisit au point de lui faire rendre une espèce de cure-dent en argent qu'il avait avalé sans doute dans le dessein de s'étrangler. Tous ces différents accidents et les propos peu mesurés qu'il tenait, soit contre le Roi, soit contre le gouvernement et contre les juges, propos qu'on s'imagine qu'il pourrait bien encore renouveler avec encore plus de fureur quand il paraîtrait sur l'échafaud, déterminèrent M. le Premier président et M. le Procureur général à ordonner qu'on lui mit dans la bouche un baillon construit cependant de manière qu'il pût se faire entendre de son confesseur. Les premières dispositions qui avaient été faites pour l'exécution furent aussi changées, car il avait été résolu qu'il ne

